

La Prépa des INP de Grenoble
Bâtiment PLURIEL
701 rue de la Piscine
Domaine Universitaire - BP 81
38402 Saint Martin d'Hères Cedex
✉ : prepa.scolarite@grenoble-inp.fr
Tél : 04 - 76 - 57 - 47- 81



Vous êtes admis.e à La Prépa des INP de Grenoble, félicitations !



Pour vous inscrire, 9 étapes :

ETAPE 1 : Contribution Vie Etudiante et de Campus

L'inscription administrative est conditionnée par l'acquiescement préalable (par paiement ou exonération) de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (ou CVEC).

Lien : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> ou QR code ci-contre.

Le montant est de 105 € (conditions d'exonération). Vous obtiendrez un justificatif de paiement que vous devrez fournir au moment de l'inscription en ligne de Grenoble INP.

Attention ! Document à conserver.



ETAPE 2 : Droits d'inscription

Les droits de scolarité appliqués à l'Institut polytechnique de Grenoble sont ceux publiés par arrêté ministériel. Tout étudiant de l'Institut polytechnique de Grenoble doit procéder à son inscription administrative et s'acquiescer du paiement des droits de scolarité.

Attention ! Les élèves extracommunautaires ne sont pas exonérés des frais différenciés à La Prépa de Grenoble. A titre d'information, les élèves extracommunautaires devront payer 2895€.

Frais de reprographie : Nous vous informons que des frais de reprographie facultatifs (57€) seront demandés pour l'impression des photocopies destinés à l'ensemble des cours. À défaut de règlement de ces frais, les photocopies seront exclusivement disponibles en format PDF sur les plateformes pédagogiques. Il appartient alors à chaque étudiant de s'assurer de disposer du document avant chaque cours afin de pouvoir suivre les enseignements dans les meilleures conditions. Les étudiants boursiers seront exonérés de ces frais.

ETAPE 3 : Inscriptions et réinscriptions en ligne à partir du 07/07/2025 après l'affichage des résultats du BAC.

Avant de vous connecter, veuillez préparer :

- votre N° INE (sur bulletins scolaires)
- votre propre N° de Sécurité Sociale/INSEE (à partir de 16 ans)
- une Carte Bancaire (obligatoire pour l'inscription en ligne)
- de l'attestation de paiement de la CVEC (cf. étape 1).

La liste des pièces à fournir est accessible au moment de l'inscription en ligne (voir étape 4).



- L'utilisation d'une carte bancaire n'est pas illimitée.

Pour chaque CB, il existe un plafond, c'est-à-dire un seuil de retrait ou de paiement à ne pas dépasser sur une période donnée. La vérification de ce plafond s'impose en amont du paiement du montant des droits d'inscription afin d'en éviter le blocage.

- Dans le cas de l'utilisation d'une "E-carte bancaire" ou carte dotée de cryptogramme secure, le paiement échelonné n'est pas autorisé

- Si vous optez pour le paiement en plusieurs fois, assurez-vous que votre carte expire après le dernier prélèvement sinon les paiements seront rejetés.

Lien : <https://www.grenoble-inp.fr/fr/formation/inscription-reinscription>



Vous inscrire en ligne sur le portail d'inscription en ligne de Grenoble INP du 7 juillet au 23 juillet 2025

Votre identifiant de préinscription est le suivant : P25+n°PARCOURSUP

Attention si votre n° de dossier Parcoursup est composé que de 6 chiffres, vous devez ajouter un zéro : P250 + n° Parcoursup.

Pensez à bien noter votre numéro étudiant qui sera généré lors de votre inscription (commençant par 425...) car vous en aurez besoin pour le dépôt des documents (cf. étape 4).



Fermeture de la scolarité entre le 25/07 et le 25/08



Attention ! Si vous n'avez pas la possibilité de vous inscrire en ligne (car vous n'avez pas de carte bancaire), **veuillez contacter la scolarité dans les meilleurs délais**. Un dossier d'inscription papier vous sera ensuite envoyé par le Service Scolarité.

Vous devrez lui retourner le dossier complété avec les pièces demandées par lien sécurisé au plus tard le 14 juillet.

ETAPE 4 : Dépôt des pièces dématérialisées

Depuis la page des réinscriptions (<https://www.grenoble-inp.fr/fr/formation/inscriptions-reinscriptions-en-ligne>), vous avez accès à la **plateforme numérique de dépôt de dossier** pour déposer vos documents dans la rubrique «Dossier d'inscription ou réinscription ». Vous devrez déposer vos pièces dès la fin de votre inscription en ligne sans quoi votre inscription ne sera pas recevable. Lors du dépôt de documents, ne pas oublier de cliquer sur "confirmer" à chaque dépôt de document.

Lien direct : <https://pjweb-inp.grenet.fr/pjweb-inp/page/login.jsf>



Attention ! Les documents devront être tous déposés pour le rdv de finalisation inscription (sauf la copie du diplôme du BAC qui vous sera délivré à partir de décembre 2025)

1ère inscription

Pièces nécessaires à votre inscription en ligne :

- Numéro 202 : numéro figurant sur votre relevé de notes du baccalauréat français (N° DNE ou BEA) soit sur votre ancienne carte d'étudiant.
- Carte bancaire pour procéder au paiement des droits.

Procédez à votre inscription en ligne

Réinscription

Pièces nécessaires à votre réinscription en ligne :

- Numéro d'étudiant
- Carte bancaire pour procéder au paiement des droits.

Procédez à votre réinscription en ligne

Documents relatifs à l'inscription et à la réinscription

- Liste des pièces à fournir

A lire impérativement

Attention : toute pièce manquante entraînera le refus de votre dossier

Téléchargement des documents dont vous devez impérativement prendre connaissance

Dossier d'inscription ou réinscription

- Consultez ou imprimez votre dossier
- Déposez vos pièces administratives

Assistance technique

Si en fin de séance, bien que vous ayez procédé à la saisie du paiement des droits, vous n'avez pas confirmation de votre inscription, il vous est conseillé de ne pas vous reconnecter sans avoir consulté au préalable l'assistance technique à l'adresse suivante : scs-si.soi@grenoble-inp.fr.

Service numérique des pièces justificatives

Accès Contact

INFORMATIONS

Ce service vous permet de gérer vos pièces justificatives demandées lors de votre inscription. Vous pourrez transmettre directement les documents demandés au format numérique. Il vous permet aussi de suivre l'avancement de leur traitement.

MERCI DE VOUS IDENTIFIER

Votre numéro d'étudiant est indiqué sur votre carte d'étudiant

Numéro étudiant :

Date de naissance (jjmmaaaa) :

Cliquez ici pour déposer les pièces

Saisir votre numéro étudiant commençant par 425... puis votre date de naissance.

ETAPE 5 : Prendre rendez-vous en ligne avec le Service Scolarité



Attention ! Ce RDV est obligatoire et doit être pris sur Parcoursup.

L'élève doit être présent lors du rdv. Une photo sera prise lors du rendez-vous.



- **Pour les élèves inscrits en ligne** (finalisation de l'inscription et remise de la carte d'étudiant en présentiel dans les locaux de La Prépa) : **Du 7 juillet au 24 juillet de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.** ***Si vous ne pouvez pas vous rendre disponible à ces dates, merci de contacter la scolarité dans les meilleurs délais afin de convenir d'un rdv ensemble.***
- **Pour les élèves non-inscrits en ligne et les élèves extracommunautaires uniquement** **Les 29 août de 9h à 12h.** Merci de contacter la scolarité pour convenir d'un rdv.

Soyez ponctuel afin de limiter votre attente. En cas de retard, merci de nous prévenir au 04 76 57 47 81

ETAPE 6 : Initialiser votre compte dans le système d'information

A faire uniquement après l'inscription en ligne.

Je vous enverrai, suite à votre inscription en ligne, un mail avec vos identifiants et les liens permettant l'accès au compte. Il faudra impérativement utiliser les liens sans délai, car ils ne sont valables qu'un temps limité.

Attention **Recommandation pour la création du mot de passe** : Une Majuscule, une minuscule, 1 Chiffre, 1 caractère spécial, 12 caractères minimum, et ne doit pas contenir le nom ou le prénom.

Bien conserver l'identifiant de ce compte (appelé identifiant agalan) et votre mot de passe, qui est strictement personnel et ne doit pas être communiqué.

Ces identifiants vous permettront d'accéder à tous les services numériques. En cas de difficultés, merci de contacter la scolarité très rapidement.

Vous pourrez vérifier si vos identifiants fonctionnent en vous connectant avec vos identifiants au CAS de l'intranet : <https://cas-inp.grenet.fr/>

ETAPE 7 : Renseignez votre LV2 en complétant l'enquête <https://enquetes.univ-grenoble-alpes.fr/v4/s/72uid0>

ETAPE 8 : Accès à l'outil Zoom à l'aide de vos identifiants agalan

La messagerie Zoom sera utilisée toute l'année pour vous communiquer nombre d'informations. Vous pouvez vous connecter sur <https://grenoble-inp.zoom.us/> avec vos identifiants créés grâce au mail reçu (étape 6). Je vous remercie de vous référer à la procédure Zoom disponible sur le site.

Vous pouvez également installer l'application sur PC, smartphone, tablette depuis : <https://grenoble-inp.zoom.us/> (bas de page).

Une fois connecté, nous vous invitons à accéder au canal 1A dans l'espace « Chat de groupe » - **Canal 1A Prepa Grenoble 25-26** en cliquant ici :

<https://zoom.us/launch/chat/v2/eyJzaWQpOiJmZjIwMWNmMGM4YTI0NDYyYWMwZDaxOWY1ZGQ1YzA2NUBjb25mZXJlbnNlNhtcHAuem9vbS51cyJ9>

Se connecter avec SSO



Ne rien saisir ici

Cliquez ici

Adresse mail institutionnelle obtenue à l'étape 6 + mot de passe obtenu à l'étape 6

Connexion

Adresse électronique

Mot de passe

ETAPE 9 : Afin de réviser et de mieux aborder la rentrée

Afin de réaliser les exercices de révision avant la rentrée, vous devrez vous connecter à partir du lien <https://inclusion.fr> dès mi-juillet. Pour pouvoir vous connecter, vous devrez initialiser votre compte à l'aide du mail que vous recevrez courant juillet d'INP Clusion. **Attention ! Ces identifiants seront différents de ceux utilisés dans Zoom**

Vous pouvez également tester la connexion à la plateforme de cours Moodle UGA qui sera utilisée durant l'année par vos enseignants : <https://cours.univ-grenoble-alpes.fr/>, des liens de connexion aux premiers cours vous seront transmis dans Zoom fin Août. Merci de vous inscrire à ces cours.

Pour les révisions avant la rentrée, voici les instructions :

- **Physique :** Sur <https://inclusion.fr/> > Révisions lycée - en autonomie > [Testez vos connaissances en physique](#) (<https://inclusion.fr/course/view.php?id=5>) vous trouverez le travail de révision proposé en physique. Il y a trois onglets :
Onglet n°1 - Grandeurs, dimensions, unités : travail obligatoire à faire avant **vendredi 5 septembre 18h**. Il y a cinq séries thématiques. Dans chacune des séries, il y a une activité et/ou un quizz à faire.

Onglet n°2 - Calcul numérique, ordre de grandeur : non obligatoire mais recommandé

Onglet n°3 - Géométrie : non obligatoire mais vivement recommandé car cela vous sera nécessaire pour votre premier cours de physique (optique géométrique)

- **Mathématiques** : Sur <https://inclusion.fr/> aller sur le tableau de bord et consulter « Testez vos connaissances en mathématiques – Révisions lycée – en autonomie » <https://inclusion.fr/course/view.php?id=4>). **Ces exercices de révision ou des exercices du même type, pourront vous être demandés lors du premier DS de mathématiques de l'année.**
- **Informatique** : Si au cours de votre formation au lycée vous n'avez jamais entendu parler d'algorithmique et que vous n'avez presque pas fait de programmation en python, nous vous invitons à prendre le temps de vous initier avant la rentrée (prévoir un minimum de travail de 15h !) au travers du site web suivant : <https://ferney-nsi.gitlab.io/premiere/> ce qu'il faudrait faire dans la partie Langage Python : Variables, Conditionnelles et Boucles.
- **Chimie** : Des supports de révision, notamment sous forme de quizz sont disponibles sur <https://inclusion.fr/course/view.php?id=8> dans « Testez vos connaissances en chimie ». Nous vous conseillons de faire le parcours proposé. Si vous n'avez pas suivi l'enseignement de physique-chimie en 1^{ère} ou terminale, les parties nécessaires seront abordées avec un enseignant au cours de l'année qui vient. Vous pouvez néanmoins lire les supports conseillés dans « le livre scolaire ».

Aspects pratiques : kit de rentrée Nous vous invitons à visiter les pages du « Kit de rentrée à Grenoble et Valence » sous l'onglet Admissions de la page <https://www.grenoble-inp.fr/fr/formation/la-prepa-des-inp>

- [Infos pratiques et vie étudiante : logement, transport, Crous...](#)
- [Conseils pour la rentrée : équipement informatique](#)
- [Utilisation des services numériques](#) (tutos)

Rentrée des élèves de 1ère année : 01/09/2025 - 8H30
(Se présenter 10mn avant)